

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger
72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

Sommaire

Edito	p. 1 p. 2	3 mois d'éducation... confiné... chez soir	p. 4 p. 5
Le Blanquer Show	p. 3	Collège Simone Veil : que vaut la santé des person- nels à l'heure du confinement ?	p.6

Jusqu'à nouvel ordre, nos locaux syndicaux, 29 place d'Alger au Mans, sont fermés au public.

Vous pouvez nous contacter par messagerie : snes72@nantes.snes.edu
Notre fil Twitter, Snes72 (@SnesSarth), et notre page Facebook (Snes-FSU 72) sont également de bons moyens d'entrer en contact avec nous.

Notre site sera régulièrement mis à jour. Consultez-le régulièrement.
<http://snes72.org>

Déposé
le 28/05/2020
Le Mans CTC

LE MANS PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

L'ÉDITO

Une crise révélatrice ?

par Laurent Blancs

C'est donc sous forme dématérialisée que vous parvient cette publication. Forme exceptionnelle pour des circonstances exceptionnelles.

Ces temps de crise permettent de distinguer les grands personnages des petits, de mettre en lumière les forces et les faiblesses d'une institution. Il en a été ainsi, dans l'Éducation nationale, tout au long de cette période inédite.

Est-il encore besoin de revenir sur les palinodies de notre ministre (voir en pages intérieures) ? Disons seulement que toute cette crise a achevé de déconsidérer et démonétiser un ministre qui, par son arrogance, son constant souci de déni de la réalité, ses mensonges et ses réformes délétères, suscitait déjà, avant le confinement, l'hostilité de la majorité des enseignants. Les humiliations qui lui ont été fréquemment infligées par le Premier ministre et le président illustrent le peu de poids de Blanquer et combien il n'est plus l'homme de la situation pour construire, en confiance avec tous les personnels de l'Éducation nationale, « l'école d'après ».

Sous cette autorité d'autant plus réaffirmée qu'elle est chancelante, de nombreux personnels d'encadre-

ment ont révélé de graves manquements, marquant à la fois leur éloignement des réalités du terrain et leur absence d'indépendance d'esprit, se contentant de relayer des instructions venues d'en haut, sans les interroger, et exigeant des personnels une obéissance aveugle et servile, là où il aurait fallu souplesse, pragmatisme et largeur d'esprit.

En Sarthe, la Directrice académique a prétendu, jusqu'au 16 mars, faire venir les enseignants dans des établissements vides pour tenir on ne sait quelles réunions d'organisation de la soi-disant continuité pédagogique. Aussitôt des chefs d'établissements exigèrent la présence, dès le lundi, des enseignants en fonction de leurs emplois du temps. Pour y faire quoi ? Personne ne semble s'être posé la question, l'essentiel étant d'obéir. Ce projet fou ne fut abandonné qu'après une mise au point du Premier ministre sur le confinement. Le bon sens aurait dû y suffire. Et peut-être aussi un certain sens du dialogue : mais nous savons combien, depuis 3 ans, les organisations syndicales sont méprisées et insultées par ce ministère.

Il faut dire que l'exemple des projets loufoques venait

de plus haut. Le recteur Marois a ainsi proposé, au cœur du confinement, de transformer les commerces de proximité encore ouverts (les boulangeries, les épiceries...) en dépôt de cours photocopiés pour les élèves privés de tout outil numérique. Notre recteur est devenu tout aussitôt la risée des réseaux sociaux et a eu la décence de ne pas insister.

Des principaux de collège ne sont pas en reste.

Tel principal exigeant des enseignants de remplir toutes les semaines des tableaux prouvant leur implication dans l'enseignement à distance, la fréquence de leurs appels téléphoniques aux parents, dans une résurgence inattendue du soviétisme bureaucratique de sa grande époque. Ce chef d'établissement aurait mieux fait de s'interroger sur les efforts déployés par les collègues pour maintenir le contact avec les élèves, de les soutenir, de se mettre à leur disposition pour les épauler. Bref, de leur faire confiance plutôt que de les surcharger de travail inutile.

Tel autre, qui devait probablement s'ennuyer, ne trouve rien de mieux que de surveiller le contenu du travail donné par les collègues, de le critiquer, de demander qu'il soit modifié et de menacer ceux qui ne se plieraient pas à ses injonctions totalement ahurissantes puisque échappant à son autorité : la liberté pédagogique n'est pas encore un vain mot.

À chaque fois que le SNES a eu connaissance de tels comportements, il a réagi en saisissant la Dasen et en lui demandant d'intervenir. Même si elle fait mine d'ignorer nos interventions, les remontées de terrain montrent qu'elles ne sont pas inutiles et que le SNES joue son rôle de protection des collègues. L'absence de réponse de la Dasen n'est que la triste illustration de l'état du dialogue social, dans l'Éducation nationale, en Sarthe.

Mais cette période a aussi révélé la conscience professionnelle des enseignants qui, dès le premier jour, se sont mobilisés pour pallier les déficiences prévisibles des outils institutionnels (« Nous sommes prêts » fanfaronnait le Tartarin de la rue de Grenelle) afin de maintenir le contact avec leurs élèves, de gérer au mieux la discontinuité pédagogique (comment oser parler, en ces circonstances, de continuité pédagogique), de continuer à faire travailler les élèves vaille que vaille, ne comptant pas leurs heures et utilisant des outils personnels que personne ne leur a payés. Lorsque le ministre affirme, à l'Assemblée nationale, « Nous avons réussi », il se pare de plumes qui ne sont pas les siennes : tout cela a tenu grâce aux enseignants. Souhaitons que cette vérité ne soit pas oubliée et qu'elle serve de leçon à tous ceux qui n'ont cessé de critiquer

et de mépriser le corps professoral. Il est plus que temps que nos métiers soient reconnus en termes salariaux : les revalorisations ne peuvent plus attendre.

De même, cet enseignement à distance a souligné que rien ne remplace la présence physique d'un enseignant dans sa classe, au milieu de ses élèves. C'est dans ce cadre que se construit la relation pédagogique, l'acquisition des savoirs et des méthodes et non dans un univers virtuel, par écrans interposés. Les rêves de certains, à propos de l'école numérique, ne sont que des chimères. Les mettre en œuvre aboutirait à détruire notre École. Souhaitons, là aussi, que cette autre leçon soit retenue.

Hélas, les cyniques qui entendent profiter de la crise pour faire avancer leurs funestes projets sont à l'affût. Blanquer ne cesse de chanter les louanges de l'école numérique et un député vient de déposer une proposition de loi rendant le télétravail obligatoire dans certaines circonstances. Les officines privées spécialisées dans ce domaine se lèchent déjà les babines à la perspective d'un marché aussi juteux que pourrait leur ouvrir leur grand ami Blanquer.

Et celui-ci nous a sorti de son sac une nouvelle marotte et un nouvel acronyme : 2S2C (Sport-Santé-Civisme-Culture). Ce dispositif a été mis en place durant le confinement : il s'agissait de prendre en charge, en activités périscolaires, une partie des enfants de soignants pendant que l'autre partie suivait les cours « classiques ». À première vue, le ministre veut pérenniser ce dispositif afin

de diminuer les heures d'enseignement en confiant tout ce qui est artistique et sportif à des animateurs, sur les horaires scolaires, à la place de cours. Cela permettrait de diminuer fortement les horaires d'enseignement, de constituer de petits groupes d'élèves (environ 15 personnes) sans créer le moindre poste. La mise en œuvre d'un tel projet serait une gifle pour nos collègues d'EPS et de disciplines artistiques et aboutirait à amplifier encore plus les inégalités socioculturelles. Non, décidément, dans leurs esprits, à tous ces fossoyeurs de l'Éducation nationale, le monde d'après sera le monde d'avant mais en pire !

Face à ces menaces, le SNES, comme il l'a fait tout au long de la période qui s'achève, se tiendra aux côtés des collègues pour les défendre et pour défendre une École publique et républicaine, qui refuse de se soumettre aux lois du marché, qui assure à tous les élèves un accès universel à l'instruction, à la culture et au sport. Bref, une École qui n'est pas celle de M. Blanquer. Nos lendemains s'annoncent comme des lendemains de luttes. Nous y sommes prêts !

Avec le
snes,
fsu
mon métier
a du sens.

Le Blanquer Show

par Laurent Blancs

Dans le grand cirque de la communication gouvernementale lors de cette crise sanitaire, la performance de Sibeth N'Diaye, évoquant « les enseignants qui ne travaillent pas », a fort logiquement éclipsé celles des autres ministres. C'est injuste pour J.-M. Blanquer qui s'est donné tout entier pour se couvrir de ridicule à (presque) chacune de ses apparitions médiatiques. Il n'est que temps de redécouvrir son œuvre, petit florilège :

12 mars sur France Info : « Nous n'avons jamais envisagé la fermeture totale » des écoles. Le soir même, Macron annonce la fermeture de tous les établissements scolaires. Il avait juste oublié d'en parler à Blanquer !

14 mars lors d'une conférence de presse faisant croire que tout avait été anticipé : « Les inspecteurs et les équipes de direction peuvent organiser des réunions pédagogiques et une permanence pédagogique ». En clair, les chefs peuvent organiser des réunions pour faire venir les profs dans les bahuts. Ces fainéants de profs ne doivent pas se croire en vacances ! Il faut les faire venir dans des établissements vides. Cela donnera lieu à des instructions hallucinantes de la part des DASEN, en particulier de la nôtre. Toute la hiérarchie de l'Éducation Nationale s'est ainsi ridiculisée en quelques heures.



16 mars : E. Macron annonce un confinement quasi-total. S'acheter une baguette de pain à quelques centaines de mètres de chez soi oblige à remplir une attestation dérogatoire. Alors, faire venir des enseignants dans des bahuts vides... Loupé, Jean-Michel !

13 avril : E. Macron annonce la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai. Très vite la presse nous apprend que Blanquer a été prévenu 15 minutes avant le discours présidentiel. C'est à ce genre de petits détails que notre ministre mesure son poids politique réel.

21 avril : J. M. Blanquer, devant les députés, annonce un calendrier assez précis de reprise. Après les écoles, les 6e, 3e, 1er et Terminales doivent reprendre à partir du 18 mai, en petits groupes. Toujours sûr de lui, arrogant, le ministre oublie manifestement d'en parler à ses chefs. Et...

28 avril : E. Philippe annonce un tout autre calendrier

avec des lycées restant fermés jusqu'à début juin. Encore un désaveu. Ce n'est plus une couleuvre mais un anaconda tout entier qu'avale le pauvre ministre.

2 mai dans Le Figaro (à propos de la réouverture des écoles) : « C'est une question d'honneur ». Que vient faire ici l'honneur ? De qui ? Du ministre ? On pouffe. Oserions-nous parler d'orgueil ? Non, pas à propos de quelqu'un de si manifestement modeste. Le Figaro a probablement censuré les passages où il évoquait les élèves, les profs, la sécurité sanitaire etc.

5 mai : à propos de la réouverture des écoles « Si c'est faisable dans certains endroits, c'est que ça doit être faisable à peu près partout ». Quelle puissante réflexion ! Quel formidable adage prouvant une nouvelle fois la parfaite connaissance du terrain du ministre.

6 mai sur LCP : « Pourquoi les enseignants ne seront pas testés comme dans d'autres pays ? »

Blanquer : « Il n'y a pas de pénurie de tests (sic) mais il ne faut pas gâcher ». Toujours le mot doux pour déclarer sa flamme aux enseignants. Jean-Michel le grand séducteur. Moyennant quoi, « pour ne pas gâcher », les enseignants ne sont effectivement pas testés lorsque des cas de Covid se déclarent dans leurs établissements, en Sarthe comme ailleurs.

11 mai : « Il y a plus de risques à rester chez soi que d'aller à l'école ». Le phare de la rue de Grenelle nous annonce donc, mine de rien, qu'il ne servait à rien de se confiner pendant 2 mois. Nous aurions été plus en sécurité face à nos élèves dans les bahuts. Il aurait peut-être dû le dire à son pote Macron. Mais quelque chose nous dit qu'il est moins écouté...

12 mai : Blanquer, masqué, devant une classe : « Est-ce que vous avez lu pendant les vacances... Enfin ce n'était pas des vacances ». Bien, bien... Quand l'inconscient parle !

20 mai : Blanquer en roue libre dans le très critique Paris Match. Il compare une nouvelle fois les personnels de l'EN à « un peuple de colibris coordonnés », évoque les « falbalas médiatiques » et se compare à un capitaine franchissant le Cap Horn à la tête d'un « navire bien malmené, entouré de bateaux pirates qui n'avaient qu'une idée : nous faire couler plutôt que de s'intéresser à l'intérêt général ». Paranoïaque ? Le ministre était sûrement fatigué, le pauvre homme, après deux mois à tenir ferme la barre face à tous ces ennemis qui veulent détruire l'École. C'est la seule explication à des propos aussi ahurissants que grotesques. Il faudrait songer aux vacances, Jean-Michel. Et vite !

Trois mois d'éducation... confiné... chez soi

par Lionel Quesne

Judi 12 mars : Bien que le ministre Blanquer ait affirmé le contraire moins de 24 heures auparavant, le président Macron annonce qu'à compter du 16 mars tous les établissements scolaires seront fermés pour une période d'au moins un mois. Réactions entre sidération et soulagement. L'Italie se débat déjà avec l'épidémie depuis plusieurs semaines et a instauré un confinement. Pendant ce temps, nous tenions des conseils de classe.

Vendredi 13 mars : Nous faisons nos derniers cours dans une classe avant longtemps. Nous ne savons pas encore que bientôt on les appellera « en présentiel ». Des élèves nous souhaitent « bonnes vacances ». Sur un ton de réprimande on leur répond en fronçant les sourcils que « non, ce ne sont pas des vacances, que les cours vont continuer, qu'il faudra travailler ».

Réunion des personnels enseignants, parfois dans des amphis pleins à craquer. Rétrospectivement, on croit rêver ! Les directions donnent des consignes. Il faudra continuer les cours « en distanciel ». Ce terme est promis à un certain succès.

On apprend en vitesse à « envoyer un message à toute la classe » par elyco et puis on s'en va. Il fait beau. Certains se disent qu'ils vont en profiter pour tondre leur pelouse.

Lundi 16 mars : 8 h 30 : elyco, pronote et itslearning ont déjà explosé. Surchauffe. M. Blanquer avait dit « On est prêt » ; cela aurait dû nous mettre la puce à l'oreille.

C'est la panique. Au milieu d'une avalanche de courriels et de consignes, chacun tente de bricoler comme il peut des listes d'adresses pour établir malgré tout le contact avec les élèves et faire parvenir des cours, des exercices, un message disant « Vous me recevez ? ». Certains se lancent même dans des tentatives périlleuses de passer par des canaux inédits.

Et cela continue le lendemain, le surlendemain... À raison de 10 heures par jour passées devant son

écran, on a le cerveau en compote.

La semaine suivante les choses s'améliorent un peu et l'on peut utiliser les outils dédiés. Nos élèves pas forcément. Ils ne sont pas tous équipés, pas tous desservis par le haut débit. L'administration découvre ce que nous clamons dans le désert depuis des années : il existe « une fracture numérique » et ne pas vouloir le prendre en compte, c'est accentuer les inégalités d'intégration au système scolaire.

Les jours s'enchaînent : pronote, elyco, les classes virtuelles du CNED...

Récupérer des travaux d'élèves en cherchant partout, sur pronote, les différentes messageries, la boîte mails professionnelle ; tout rassembler ; lire, corriger en jonglant avec les différents formats, en retournant même l'écran de l'ordinateur parce que l'élève n'a pu envoyer qu'une photo prise avec son téléphone portable.

Préparer des cours d'un type nouveau, un peu à l'aveuglette (ça fonctionne comment une classe sans interactions ?), scanner des documents, envoyer, envoyer en double, envoyer à part pour ceux qui seront « ravitaillés » par la Poste...

Répondre aux demandes institutionnelles, parfois irréelles : appeler les familles deux fois par semaine (!), Qui est connecté ? De quel matériel disposent vos élèves ? De quelle connexion ? Avez-vous la liste des adresses mails des parents ? Où est la fiche A22 bis du petit Kevin ?

Et pendant tout ce temps qui s'est soucié de savoir si nous avons le matériel pour répondre à toutes ces demandes ? Si notre ordinateur était équipé d'une caméra pour pratiquer la classe virtuelle ? Si l'imprimante était en état de marche ? Si nous avons besoin d'encre ou d'une ramette de papier ? Qui ? Personne car ça va tellement de soi que l'enseignant paye de sa poche pour travailler. Il faudrait au moins tirer la leçon de cela et obtenir que l'outil de travail soit à la

charge de l'employeur.

Et en même temps que nous faisons tout cela, il a aussi fallu partager l'ordinateur avec le conjoint qui était lui aussi « en distanciel », qui avait « une visio superimportante dans 5 minutes ». Avec le fils, la fille qui avaient eux aussi une classe virtuelle dans un quart d'heure mais qu'il fallait, avant, aider à comprendre la règle de l'accord du participe passé conjugué avec avoir.

Pendant cette période nous ne nous sommes pas « mis au télétravail ». Nous avons connu des conditions de travail dégradées. Et ça aussi, il faudra peut-être s'en souvenir.

13 avril : la réouverture progressive des établissements scolaires est annoncée à la surprise générale et contre l'avis du Conseil scientifique. Ce sera d'abord dans le primaire le 11 mai puis en collège le 18 avec les 6e et les 5e.

11 mai : Cette « reprise » (comme si on s'était arrêté) est précédée dans certains collèges de sortes de « réunions de prérentrée » en « présentiel » alors que les préconisations officielles continuent de privilégier le travail à distance à chaque fois qu'il est possible. Nous avons été priés pendant plus de deux mois de multiplier les classes virtuelles accueillant plus de trente élèves dans des conditions pas toujours simples (le chahut virtuel, ça existe aussi) et il ne serait pas possible de réunir le même nombre de collègues sur un outil analogue ? Quelle urgence et quelle nécessité y avait-il à reconcentrer autant de personnes dans des lieux clos, à un moment où les rassemblements de plus de 10 personnes étaient toujours interdits ? D'autant que les conditions dans lesquelles ces réunions se sont tenues ont parfois frôlé l'absurde, pour ne pas dire le déraisonnable : moins de 4 m² par personnes, pas de masques... À croire que les deux mois d'assignation à résidence n'auraient servi à rien et surtout pas de leçon ! Le Snes aux niveaux national, académique et départemental est intervenu pour tirer la sonnette d'alarme et faire en sorte de dissuader ces initiatives incompréhensibles sauf à supposer que l'envie d'exercer de nouveau son autorité ait prévalu

sur toutes autres considérations.

18 mai : réouverture des collèges... Pour deux jours puisque c'est l'Ascension et que les établissements sont fermés le mercredi pour cause de grand nettoyage. Réouverture avec entre 6 et 10 élèves par classe. Rappelons que l'argument imparable invoqué par le ministre était qu'il fallait que ceux qui avaient décroché pendant la phase distancielle puissent retrouver le chemin de l'école et du savoir. Manque de pot, ceux qui se sont assis à leur petite table isolée le lundi 18, ce sont ceux qui n'avaient cessé de répondre aux sollicitations de leurs professeurs. Depuis le recteur en est réduit à des incantations pour faire revenir les disparus quitte à envisager des solutions en totale contradiction avec le protocole national comme faire visiter les établissements aux parents pour les rassurer !

Réouverture donc avec peu d'élèves et, dans le meilleur des cas, pour l'instant, 2 jours de classe par semaine. Un seul quand tous les niveaux auront repris. Voilà un rendement pédagogique qui s'annonce fabuleux et qui justifie bien à la fois, la lourdeur extrême du dispositif et que l'on ait bravé l'avis du Conseil scientifique. Pour l'instant le seul bilan avéré est celui de 2 cas de covid avérés au collège Simone Veil de Sablé pour des personnels qui ont été en contact avec des élèves.

La réouverture des lycées est envisagée pour début juin. Et le scénario que l'on a vu se dérouler pour les collèges se met de nouveau en place. Si certains proviseurs font preuve de prudence, d'autres sont également pris d'une frénésie de réunions diverses et variées allant du conseil de classe au conseil d'administration qui pourraient tout à fait avoir lieu en visioconférence. Le SNES 72 vous invite à intervenir collectivement auprès des chefs d'établissement pour limiter le plus possible ces réunions en présentiel et obtenir que celles qui ont lieu se fassent simultanément en visioconférence afin que celles et ceux ne pouvant y assister physiquement, pour une raison ou pour une autre, ne soient pas exclus des débats et de la vie de l'établissement.

Collège Simone Veil (Sablé-sur-Sarthe) :

De l'information et de la transparence sur la sécurité sanitaire des personnels de l'Éducation nationale et de leurs élèves à l'heure du déconfinement et de la réouverture des collèges...

par **Jeffrey-Gaylord Remaud**

Dernièrement le SNES-FSU a alerté le Recteur de l'académie, la DASEN, la Préfecture de la Sarthe et l'ARS sur la situation au collège Simone Veil à Sablé-sur-Sarthe. Le 13 mai, un des personnels de cet établissement a alerté sa hiérarchie pour lui indiquer une suspicion de Covid-19 le concernant. Cette information n'a été ni communiquée à la CHS de l'établissement le 14 mai, ni même le lendemain (alors que la situation de ce personnel est jugée suffisamment préoccupante pour que l'on sollicite un test) à l'ensemble des membres du conseil d'administration notamment les représentants des personnels et des parents d'élèves. Le PV peut en attester. Malgré cette suspicion et la connaissance qu'en avaient la DASEN et donc les autorités préfectorales de la Sarthe, le collège est resté ouvert et a accueilli des élèves le lundi 18 mai.

Pourquoi ? Dans quelle voie, cette information devait-elle aller ? Seulement vers sa hiérarchie rectorale et ministérielle qui redoutait peut-être une remise en question ou un report de l'ouverture... ou bien aussi vers l'ensemble des personnels de l'établissement et les publics accueillis ? Chacun tranchera selon sa conscience... Hélas, le récit ne s'arrête pas là. Le résultat du test a été connu lundi 18 mai au soir et s'est révélé positif. Pourtant, mardi 19 mai, les élèves étaient accueillis normalement, tandis que les personnels et les familles des élèves ignoraient cette situation. Ces derniers n'ont été prévenus de ce premier cas par un courrier de l'ARS que le mercredi 20 mai en fin de matinée !

Parmi les membres du personnel en contact avec celui-ci, sept ont été considérés comme contacts par les autorités sanitaires, et ont donc été testés. Jeudi 21 mai, un second cas est détecté chez un autre membre du personnel présent au collège depuis le vendredi 15 mai. Alertée par nos soins l'après-midi, la cellule

de gestion de crise de la Préfecture ne semble pas au courant de la situation, mais s'engage oralement à obtenir que le maximum de membres du personnel puissent être testés... L'avenir a démontré ce qu'il en était. Ce n'est que le vendredi 22, en fin de journée, à 17 h 51, que l'ARS – que nous avons contactée à de multiples reprises en ce long week-end, a finalement daigné prévenir les personnels et les familles du second cas de Covid-19 par un courrier électronique dans lequel l'inspection académique est associée. L'ARS y déclare que : « La situation n'inspire pas plus d'inquiétude et aucune autre mesure de gestion n'est envisagée à ce stade » !

Pourtant, pour rassurer, ARS, Préfecture et DSDEN de la Sarthe jugent bon d'organiser une réunion plénière avec l'équipe de direction à destination des représentants de parents d'élèves (prévenus le vendredi soir pour le lundi matin), le lundi 25 mai au collège, à 10 h 20 ! Alors même que l'établissement rouvre dès 8 heures ! Curieux procédé qui consiste à rassurer sur la réouverture plus de deux heures après celle-ci...

Au final, cette réunion autorité et direction comprises, n'aura rassemblé, en tout et pour tout que dix personnes, un seul délégué de parents ayant pu se libérer. À l'inverse, protégés par un préavis de grève, plus de la moitié des personnels attendus ce jour-là n'ont, à regret, pas pris les quelques élèves de 6e présents dans ces conditions. Cette réunion, animée par une DASEN au courant de tout depuis le 13 mai, aura été sans lendemain (à ce jour : même pas de compte rendu) et n'aura finalement abouti qu'à une clarification de l'enjeu par le sous-préfet : on ne ferme plus les établissements !

En effet, Il est désormais urgent de préparer le retour des 4e et 3e dans deux jours... Mais, là encore, tout est prêt !